

Pratique de l'EPS au collège Montjoie

Période du 18 mai 2020 à fin juin 2020.

La pratique de l'EPS au collège Montjoie se fera sur la base des préconisations délivrées par l'Inspection EPS début Mai 2020 par mail, elles-même complémentaires du « *protocole sanitaire édité par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et des informations générales académiques* »

Ce texte stipule entre autres :

« Chaque proposition de contenu doit être passée au filtre des règles définies par le protocole sanitaire :

- Maintenir la distanciation physique :
- Appliquer les gestes barrières :
- Limiter le brassage des élèves :
- Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels :
- Former, informer et communiquer
- Le port du masque « grand public » est obligatoire (pour les professeurs comme pour les élèves) dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées. L'effort physique se prête mal au port du masque. Aussi, il est important de faire respecter rigoureusement par les élèves ces distances physiques, afin de pouvoir éviter (ne pas contraindre) le port du masque. Ces distances physiques pendant l'effort doivent être plus élevées qu'habituellement puisque l'effort provoque une émission plus importante de gouttelettes. »

«Aucun matériel ne doit pouvoir être échangé. Ainsi on proscriera toute modalité de pratique qui induit un échange de supports (appareil de musculation, tapis de gymnastique...), on évitera les activités médiées par du matériel collectif (témoin de relais, jonglerie à plusieurs, volant de badminton...) »

Nous partageons l'avis de l'inspection et ne pouvons concevoir une activité physique même modérée avec des masques pour les raisons suivantes :

- Avec la chaleur et l'activité physique, le masque glisse, gratte, provoque des frottements sur le visage.
- Lors de l'activité physique, même modérée, les échanges gazeux augmentent passant de 5L/min à parfois 50L/min. Cette augmentation de la ventilation va provoquer une grande condensation dans les masques et favoriser l'accumulation d'expectorations involontaires. Le masque risque de coller, et l'accumulation des miasmes et des gouttelettes vont réduire drastiquement sa porosité à l'air empêchant l'élève de respirer correctement.
- Dans ces conditions, manipuler son masque, voire le retirer, deviendra malheureusement une nécessité pour l'élève.
- Les arguments cités plus haut vont également à l'encontre de toute mesure d'hygiène de base.
- Il nous semble également inconcevable au regard de ces arguments de laisser l'élève pratiquer avec un masque et le laisser repartir en salle de classe avec ce même masque, dans un univers encore plus confiné.

Pour ces raisons, nous proposons une organisation de l'EPS comme suit :

- tous déplacements, et « activités à **très faible intensité ***» dont la distance entre les élèves sera **inférieure à 5m, le port du masque sera obligatoire.**
- Toutes les activités physiques à **intensité modérée** dont la distanciation sera **supérieure à 05m** (entre 05 et 10m) entre les élèves, **le port du masque sera proscrié.**
- **Tout élève souhaitant garder tout de même son masque ne pourra pas pratiquer une activité à intensité modérée et devra rester sur une activité de très faible intensité.**
- **Au vu des mesures contraignantes tout élève se refusant à respecter à plusieurs reprises les règles d'hygiène mises en place ne sera plus accepté en cours d'EPS.**
- **Tout élève se doit d'arriver en cours d'EPS en portant un masque et dans ses affaires, un deuxième masque en sa possession avec une enveloppe ou sac plastique.**
- En fonction des distanciations définies par le choix de l'activité, l'élève pourra donc retirer son masque **avec l'autorisation préalable de l'enseignant.** Le masque sera retiré en respectant le protocole de sécurité présenté au collège. Le masque sera alors placé dans un sac plastique personnel ou dans l'enveloppe.
- A la fin du cours, l'élève pourra placer son deuxième masque avec les mesures d'hygiène nécessaires (lavage des mains avec gel hydroalcoolique un par un dans une zone définie par l'enseignant, puis placement du masque).
- Nous pensons que l'usage des ballons de football en jouant uniquement au pied a des distances de plus de 5m ne pose aucun risque de contamination. Ce type d'activité n'étant pas proscrié dans le texte.

- Tout matériel utilisé avec les mains sera **individuel** (balles tennis de table marquées par élève, raquettes de tennis de table, balles de jonglage). **EN AUCUN CAS UN MATÉRIEL NE POURRA ÊTRE PRÊTÉ OU TOUCHÉ PAR UN AUTRE ÉLÈVE.**
- Tout le matériel prêté à l'élève sera désinfecté avec des lingettes et laissé 3 jours sans utilisation (exemple du jeu du Mölkky).

Quelques précisions :

- Pas de vestiaires, les élèves arrivent en tenue ou se changent en extérieur pour ceux qui le désirent
- les activités se pratiquent en extérieur (cours collège, stade d'athlétisme, parcours santé du stade)
- Possibilité de s'hydrater avec **sa propre bouteille d'eau mais jamais aux robinets.**
- Dans ce contexte très particulier et extrêmement contraint, la priorité des enseignants d'EPS sera de tenter de répondre au maximum aux besoins et envies des élèves dans la plus grande bienveillance et avec une grande souplesse.

RAPPEL ÉLÈVES :

- **venir en tenue de sport (jogging baskets t-shirt)**
- **apporter un deuxième masque et un sac plastique ou enveloppe pour placer le masque usagé**
- **prendre une petite bouteille d'eau (interdiction de boire aux robinets ou fontaines)**
- **emmener son propre matériel de jonglage ou raquette de tennis de table**

	lieux	Distanciation physique	Port du masque	
Appel	Cours du collège	1m à 2m entre les élèves	Obligatoire	Consignes données aux élèves
Déplacements	De la cour aux lieux de pratique	1m à 2m entre les élèves	Obligatoire	
Une fois arrivés sur les installations, les consignes données, le matériel installé, et la distanciation supérieure à 10m respectée, les élèves seront autorisés à retirer leur masque selon le protocole d'hygiène.				
*Activités à très faible intensité	- Cour du collège - stade d'athlétisme - parcours santé	- relaxation - méditation - échanges verbaux, temps de parole - techniques de cohérence cardiaque pour gérer le stress - étirements, stretching	- tennis de table - jonglage - mölkky individuel (+ jeux d'adresse) - marche - jeux	PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE sauf si distanciation supérieure à 5m
Activités à intensité modérée	- Cour du collège - stade d'athlétisme - parcours santé	- Préparation Physique Générale	- Circuit training à départs différés	PORT DU MASQUE INTERDIT

L'équipe EPS du collège Montjoie